

PLAN DE CONTINUITE PEDAGOGIQUE 2020-2021

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- Issu des journées de pré-rentrée 1-2 septembre 2020
- Validé par le Conseil pédagogique du 21 septembre 2020

Ce protocole, adopté par le Conseil pédagogique du 21 septembre 2020, résulte du travail réalisé par les équipes pédagogiques lors des journées de pré-rentrée scolaire. Il a pour objet d'harmoniser les pratiques afin que chacune des parties (élèves, enseignants, parents) adopte un seul et même fonctionnement.

Il entrera en vigueur dès lors que les autorités tchèques prononceront la fermeture de l'établissement.

Aspects Techniques :

- Un emploi du temps confinement sera substitué à l'emploi du temps normal des élèves afin de permettre des visioconférences par semaine pour chaque classe dans chaque discipline. Il distingue enseignement synchrone et asynchrone.
- Une heure de vie de classe par semaine ou tous les 15 jours assurée en visioconférence par les professeurs principaux.
- Tous les élèves du collège et du lycée seront dotés d'une adresse « @students.lfp.cz » pour faciliter leur identification et interdire les connexions sous pseudonyme.
- La plate-forme Zoom sera la seule utilisée par les enseignants pour assurer leurs cours à distance.

Organisation pédagogique du travail :

- Visioconférences seulement en matinée : 8h30 à 13 heures. Durée 40 minutes par heure de cours + 5 minutes d'intercours.
- Lors des visioconférences, les élèves activeront impérativement leur caméra et micro.
- L'après-midi : élèves seront en autonomie pour apprendre les leçons et faire des exercices.
- Ne pas donner de travail la veille pour le lendemain mais d'une semaine à l'autre.
- Ne pas poster de travail le weekend.
- Préciser si le travail donné est obligatoire ou pas, à restituer ou pas.
- Préciser le temps nécessaire à la réalisation du travail demandé.
- Prioriser les exercices à traiter en fonction de leur difficulté ou de leur caractère fondamental.
- Possibilité d'enregistrer des capsules vidéo mises à disposition par les professeurs.
- Recourir à des exercices en ligne ou à des quiz.
- Pour les arts plastiques : restitution obligatoire des travaux par les élèves à la loge du lycée afin que le professeur puisse plus facilement apprécier le travail restitué.

Utilisation de Pronote :

- Pronote est le seul outil administratif et pédagogique utilisable pour communiquer avec les élèves, poster des cours, des exercices et les recevoir en retour.
- Utiliser systématiquement la rubrique « *travail à faire* » sur Pronote afin que chaque enseignant de l'équipe pédagogique se rende compte de la charge de travail de la classe.
- Faire systématiquement l'appel via Pronote à la fin de chaque visioconférence afin d'assurer le suivi des présences pour une réaction rapide du service de vie scolaire auprès des familles.
- Pour les travaux non-rendus l'enseignant coche la case « *non-rendu* » sur Pronote afin que les parents le voient tout de suite apparaître sur leur interface.

Aspects bureautiques :

- Former les élèves à l'utilisation de leur interface Pronote
- Former les élèves à photographier un devoir et à l'insérer sur Pronote.
- Former les élèves à l'utilisation du traitement de texte dans les grandes lignes et à transformer un document Word en document PDF.
- Former les élèves à rédiger poliment un mail assorti de pièces jointes.

Notation :

- Seuls les élèves de troisième, première et terminale seront notés avec report des notes sur le bulletin dans l'éventualité d'une session d'examens commuée en contrôle continu. (*En attente d'instructions officielles des corps d'inspection pour validation.*)
-
- Pour les autres classes les travaux demandés et restitués après le décret de confinement ne seront pas notés.
 - Une appréciation littérale du professeur sera portée sur les devoirs.
 - Bulletins trimestriels : Seulement une appréciation littérale du professeur rendant compte de la qualité du travail, de l'investissement de l'élève, progrès constatés, etc.
 - Les élèves de collège ne seront pas notés pendant la période de confinement. L'évaluation se fera par compétences afin d'harmoniser les bulletins et d'éviter les disparités de traitement d'un élève à l'autre, d'une classe à l'autre, d'une discipline à l'autre. Les bulletins des collégiens ne porteront pas de notes moyennes.

Charte éthique :

- L'adresse mail @students.lfp.cz attribuée aux élèves est propriété du lycée français de Prague. Cette adresse n'est utilisable que dans le cadre scolaire pour communiquer avec les professeurs et l'administration du lycée français de Prague. Cette adresse sera automatiquement supprimée dès que l'élève sera déscolarisé.
- Les élèves doivent être à la maison dans des conditions les plus proches de celles qu'ils connaissent en classe :
 - Tenue et posture correctes lors des visioconférences.
 - Pas de présence des parents lors des visioconférences.
 - Tout enregistrement ou capture d'écran en visioconférence est formellement interdit.

Le Plan de continuité pédagogique est adopté à l'unanimité des membres présents au Conseil d'établissement.